

## **DELEGUE(E) MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS (H/F)**

Poste à temps plein (35h / semaine) **EN CDI A TEMPS PLEIN**

L'UDAF DE LA HAUTE-VIENNE recherche un(e) DELEGUE(E) MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA  
PROTECTION DES MAJEURS (H/F), dès que possible, à TEMPS PLEIN soit 35h/semaine

### MISSIONS :

Au sein du service du service Tutelles de l'UDAF 87, le/la délégué(e) mandataire MJPM réalise toute mission confiée par la hiérarchie dans l'intérêt du service et/ou de l'association.

Assure l'exercice des mesures de protection dans le cadre défini par la loi et dans le respect des règles établies par l'UDAF 87. En particulier :

- Assurer la protection de la personne
- Assurer la gestion administrative et budgétaire du dossier
- ...

Assure la gestion du patrimoine des personnes protégées :

- En collaboration avec l'Unité Juridique propose des placements et des retraits en cohérence avec les axes de travail et projets établis avec la personne.
- En s'appuyant sur les compétences internes et externes pour toute situation qui le nécessite.

Relations fonctionnelles

- En externe : avec les usagers, les intervenants, les familles ;
- En interne : avec les différents services participant à l'accompagnement des majeurs (comptabilité, secrétariat, juridique, accueil,...)

### PROFIL DU CANDIDAT :

- Titulaire d'un Diplôme niveau III exigé, de préférence Diplôme d'Etat de Conseiller en ESF, d'Educateur spécialisé, d'Assistant Social ou encore Juriste (Licence de droit minimum) souhaité.
- CNC MJPM souhaité
- Expérience souhaitable
- Poste basé à Limoges, avec déplacements sur l'ensemble du département (frais km remboursés). Titulaire du permis B
- Une connaissance de secteur de la protection juridique des majeurs sera appréciée
- Capacité à travailler en équipe et sens de l'organisation
- Ecoute, disponibilité et diplomatie
- Posture professionnelle adaptée
- Autonomie et réactivité nécessaires

### CONTRAT :

- Un contrat à durée indéterminée à temps complet
- A pourvoir : dès que possible

### REMUNERATION ET AVANTAGES :

- Rémunération : Convention Collective du 15 Mars 1966, selon ancienneté et expérience + prime Ségur.
- Congés trimestriels : 18 jours / an en plus des congés annuels
- Aménagement du temps de travail possible
- Télétravail possible
- Equipements : téléphone et ordinateur portable
- Stationnement parking financé par l'UDAF 87
- Formations régulières : développement des compétences
- Mutuelle : prise en charge à 50% par l'employeur
- Œuvres sociales du CSE : chèques vacances, carte cadeaux, tarifs préférentiels sur des activités (cinéma, piscine, location de vacances...)

---

Faire acte de candidature (lettre de motivation, CV et copie des diplômes) à adresser à la Direction Générale de l'UDAF 87, 18 avenue Georges et Valentin Lemoine – 87065 LIMOGES Cedex ou par mail [rh@udaf87.asso.fr](mailto:rh@udaf87.asso.fr)

Date limite de dépôt de candidature : **31 mars 2024**, au plus tard.